

APPEL À PROJETS PROJET FONDATION ARC 2016

Date limite de saisie en ligne des dossiers :
Mercredi 20 juillet 2016 avant midi

<http://gap.recherche-cancer.net>

1. Contexte et objectifs	1
2. Caractéristiques de l'appel à projets	2
▪ Conditions générales	
▪ Critères d'éligibilité	
3. Sélection des projets	3
▪ Critères de sélection	
▪ Procédure de sélection	
4. Conditions d'application	4
▪ Modalités de financement	
▪ Evaluation des projets financés	
▪ Règles de communication	
5. Candidature	5
▪ Calendrier	
▪ Modalités de soumission	
6. Annexe : éléments constitutifs du dossier de candidature	6

1. Contexte et objectifs

Dans le cadre de sa stratégie scientifique, le Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer finance, sur proposition du Conseil Scientifique et après expertise, des projets présentés par la communauté scientifique. Les projets peuvent être issus de tout laboratoire de recherche publique et relever de tous les domaines et disciplines participant à la lutte contre le cancer, depuis la recherche fondamentale et de transfert jusqu'à la recherche clinique, incluant l'épidémiologie et les sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « PROJET FONDATION ARC » a pour objectif de soutenir des équipes et laboratoires français par l'attribution d'une subvention afin de permettre à de jeunes chercheurs de s'individualiser au sein d'une équipe de recherche ou à des chercheurs confirmés d'initier une étude pilote.

2. Caractéristiques de l'appel à projets

Conditions générales

La demande de subvention doit être présentée par le responsable effectif du travail, s'identifiant clairement comme le porteur du projet.

En fonction de l'expérience du porteur de projet, 3 catégories de projets sont instituées :

- 1 à 7 ans après la thèse du porteur de projet : projet « jeune chercheur »
- 8 à 15 ans après la thèse du porteur de projet : projet « consolidation »
- plus de 15 ans après la thèse du porteur de projet : « projet émergent »

Les équipes postulantes peuvent bénéficier sur ce programme d'un soutien concomitant d'un partenaire public ou parapublic (EPST – INCa – financement Européen...).

Les demandes issues de membres d'équipes labellisées par un organisme caritatif sont recevables si le porteur de projet s'engage à ce que le PROJET FONDATION ARC déposé soit différent du projet qui a fait l'objet de la labellisation en cours (ou à obtenir). Le périmètre du PROJET FONDATION ARC sera précisément défini et identifié en tant que tel.

Financement :

Un PROJET FONDATION ARC est accordé pour une durée de 12 ou 24 mois et pour un montant de 25 K€ par an, soit un maximum de 50 K€ pour 24 mois.

Lorsque l'organisme gestionnaire peut déduire en totalité ou partiellement la TVA sur les achats, la Fondation ARC finance les dépenses hors TVA déductible

La subvention est exclusivement destinée à financer :

Des frais de fonctionnement (consommables, réactifs, milieux, etc.).

Des petits équipements (coût unitaire inférieur à 30 K€ TTC).

Des frais de mission (travaux d'acquisition sur le terrain et/ou participation à des colloques et des congrès). Sauf situation exceptionnelle, et dans ce cas sur justification, les frais de mission ne doivent pas dépasser 8% du montant total (2000 euros par an).

Dépenses exclues :

Frais de maintenance, dotations aux amortissements, organisation de congrès ou de réunions scientifiques, matériel et fourniture de bureau, abonnements et cotisations diverses, frais de gestion et d'hébergement.

Les acquisitions d'ordinateurs, d'accessoires et de logiciels divers ne seront prises en charge que lorsqu'elles auront été justifiées dans la demande de subvention.

Cette subvention ne peut couvrir aucune dépense de personnel (les indemnités ou gratifications de stage sont considérées comme des dépenses de personnel).

Critères d'éligibilité

- La demande doit être présentée dans le cadre d'un projet de recherche en cancérologie.
Les projets de chimie, de mathématiques, de physique ou d'informatique sont recevables s'ils participent à la résolution de problèmes de biologie du cancer ou à l'amélioration des connaissances en cancérologie.
- La demande doit être présentée au nom d'un porteur de projet clairement identifié qui assurera sa mise en œuvre.
- Le porteur de projet ne peut déposer qu'une seule demande et ne peut participer à d'autres demandes dans le cadre du présent appel à projets.
- L'équipe impliquée dans la demande doit appartenir à un organisme public de recherche (université, EPST, EPIC....) ou une organisation à but non lucratif (associations, fondations...) ou un établissement public de santé.

- Le porteur de projet doit être titulaire d'un poste dans un établissement de recherche, universitaire ou hospitalier ; à défaut, le porteur devra justifier d'un poste temporaire couvrant la période de la subvention.
- Le porteur de projet doit travailler dans un laboratoire français ou une structure française basée à l'étranger. Si le projet est mené en coopération avec d'autres équipes internationales, seule la part relative au laboratoire français sera financée par la Fondation ARC.
- Pour présenter une demande de PROJET FONDATION ARC à cette session, toute subvention attribuée précédemment au porteur (Subvention Fixe, Subvention Libre, Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) devra être arrivée à échéance dans les 6 mois suivant la prise d'effet de la nouvelle subvention.
- Toute subvention en cours attribuée par la Fondation ARC en lien avec la présente demande devra faire l'objet d'un rapport d'activité dans le formulaire de la nouvelle demande.

Critères propres aux différentes catégories de projets :

- **Projet « jeune chercheur »** : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2010 et le 31/12/2015

Et

- **Projet « consolidation »** : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) entre le 01/01/2002 et le 31/12/2009

Le porteur de projet devra consacrer au moins 50 % de son temps de recherche¹ au projet proposé.

Une lettre du chef d'équipe cosignée par le directeur d'unité en cas d'unité multi-équipe, validant la démarche initiée, devra être associée au dossier.

Si le porteur de projet est lui-même chef d'équipe, joindre une lettre du directeur d'unité précisant le positionnement de l'équipe du porteur de projet

Si le porteur de projet n'est pas titulaire de son poste (CDD, Post-Doc), il devra justifier d'un poste temporaire couvrant la période de la subvention.

- **Projet « émergent »** : porteur ayant obtenu sa thèse (PhD) avant le 31/12/2001

Le porteur de projet devra consacrer au moins 25 % de son temps de recherche au projet proposé. Dans l'équipe, au moins un acteur consacrera la majeure partie de son temps de recherche au projet.

Le porteur de projet devra justifier du caractère émergent du projet présenté : demande pour un nouveau projet, une étude pilote ou la création d'une nouvelle équipe.

Les dossiers ne respectant pas les critères d'éligibilité seront déclarés non recevables administrativement et ne seront pas expertisés.

3. Sélection des projets

Procédure de sélection

Tout dossier de candidature est expertisé dans le respect de la procédure de prévention et de gestion des liens d'intérêts établie par la Fondation ARC.

Après vérification de leur éligibilité à l'appel à projets, les dossiers de candidature sont soumis aux Commissions Scientifiques compétentes. Après expertise et classement, les dossiers sont soumis au Conseil Scientifique pour l'établissement d'une liste finale qui est proposée au Conseil d'Administration de la Fondation ARC pour décision de financement.

Critères de sélection

La sélection des dossiers est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité.
- Le porteur du projet et le laboratoire : taille de l'équipe, publications (en tenant compte de l'ancienneté de l'équipe), compétitivité dans le domaine, positionnement en cancérologie environnement scientifique et technologique, etc.

¹ Exemple : un enseignant-chercheur qui consacre la totalité de son temps de recherche au projet, indiquera 100 %

- Le projet scientifique : clarté des objectifs et des hypothèses de recherche, pertinence en cancérologie, caractère innovant, faisabilité méthodologique et dans les délais impartis
- Pertinence du projet au regard de l'appel à projets : pour les porteurs émergents : caractère de nouveauté – étude pilote ou nouvelle équipe / pour les projets jeunes chercheurs et consolidations : caractère de nouveauté et impact sur l'individualisation.

4. Conditions d'application

Modalités de financement

Les fonds de recherche font l'objet de transferts auprès de l'organisme gestionnaire dont dépend le porteur de projet (CNRS, INSERM, Institut, Université, etc.). Le porteur de projet peut disposer de ces fonds pendant toute la durée de la subvention et au plus tard jusqu'à la date d'échéance².

D'une manière générale, les procédures suivies sont celles de l'organisme gestionnaire. Ce dernier s'engage à transmettre à la Fondation ARC un compte rendu financier, au plus tard deux mois après la date d'échéance² de la subvention.

A défaut d'engagement des fonds à la dite date d'échéance², les fonds alloués à l'organisme seront remis à la disposition de la Fondation ARC.

Evaluation des projets financés

Au terme de la période de financement (date d'échéance² plus deux mois), un rapport d'activité sera envoyé à la Fondation ARC. La réception de ce rapport d'activité conditionne la recevabilité de toute demande ultérieure de subvention.

Règles de communication

Les membres des équipes postulantes et des équipes impliquées financées par la Fondation ARC s'engagent formellement à communiquer sur le soutien de la Fondation ARC quels que soient les autres organismes soutenant les recherches et/ou équipes de l'ensemble du laboratoire. Le soutien de la Fondation ARC peut notamment être indiqué sur le site Internet de(s) équipe(s) ou des chercheurs impliqués dans le projet.

Toute communication écrite (mémoire, poster...) ou orale (séminaire, congrès...) concernant les travaux issus du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner le soutien de la Fondation ARC.

Les publications issues des projets financés par la Fondation ARC devront citer le financement dans les remerciements « This work has been supported by the Fondation ARC pour la recherche sur le cancer (grant n°2016xxxx) ».

Le « résumé grand public » est essentiel pour que les donateurs qui participent au financement des projets soient informés des avancées actuelles de la recherche en cancérologie. Il pourra être utilisé par la Fondation ARC dans des actions de communication visant le grand public.

² date d'échéance = date de décision du financement par le Conseil d'Administration + durée de la subvention
AAP PROJET FONDATION ARC 2016 - Notice 19/05/2016

5. Candidature

Calendrier 2016

20 mai 2016	Lancement de l'appel à projets
20 juillet 2016 à midi	Clôture de l'appel à projets
14 décembre 2016	Réunion du Conseil d'Administration (décision de financement)
Janvier 2017	Notification des résultats au porteur de projet et à l'organisme gestionnaire (aux adresses emails indiquées dans le dossier de candidature)
Premier trimestre 2017	Versement des fonds à l'organisme gestionnaire

Modalités de soumission

Le dossier doit être rempli sur internet sur la page :

<http://gap.recherche-cancer.net>

La composition du dossier est disponible en annexe de ce document.

Le dossier peut être rédigé en anglais ou en français (Seuls sont impérativement rédigés en français, le titre du projet et la fiche « résumé grand public »).

Le candidat peut revenir autant de fois qu'il le souhaite sur son dossier de candidature **jusqu'à la date de clôture de la session.**

Le dossier de candidature ne sera pas enregistré tant qu'il n'est pas validé par le candidat. Attention, une fois validé, le dossier ne peut plus être modifié.

A la validation du dossier en ligne, un accusé de réception sera adressé au candidat par email. Seul le dossier validé sur Internet aura valeur de candidature (aucune impression papier du dossier ne sera demandée par courrier pour valider la candidature).

Le dossier validé en ligne n'autorise pas d'actualisation et sera expertisé en l'état ; cependant, toute mise à jour intervenant après la date de clôture peut être téléchargée³ sous forme d'ANNEXE au dossier jusqu'à la date du conseil d'administration. *Les pièces jointes doivent être au format PDF et de taille inférieure à 3 Mo.*

NB : Cette mise à jour concernera exclusivement :

- l'évolution des publications (publications acceptées ou en révision favorable). Joindre la lettre de l'éditeur et l'accusé de réception ;
- changement de situation administrative (obtention d'un financement concomitant d'un autre organisme etc.)

Pour toute information complémentaire :

subvention@fondation-arc.org

FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER

Direction Scientifique

9 rue Guy Môquet

BP 90003

94803 VILLEJUIF CEDEX

³ Il vous suffit d'aller dans votre espace puis « mes candidatures » et de cliquer sur le (+) jaune afin d'ajouter une ou plusieurs annexes.

ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE CANDIDATURE PROJET FONDATION ARC 2016

A saisir sur internet <http://gap.recherche-cancer.net>

NB : Le nombre de caractères indiqués ci-dessous est un nombre maximum, espaces NON compris

Le dossier peut être présenté en anglais. Seuls sont impérativement rédigés en français : le titre du projet et la fiche « résumé grand public ». Les champs indiqués (*) sont des champs obligatoires.

1. Résumé du dossier

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*

2. Porteur du projet

- Nom et affiliation*
- Lieu d'exercice*

3. Organisme gestionnaire des fonds

- L'organisme est-il soumis à la TVA ?*
- Coordonnées de l'organisme gestionnaire des fonds* et de son représentant légal*

4. Equipe + positionnement de l'équipe

- Type d'équipe :
 - "Projet jeune chercheur" : 1 à 7 ans après la thèse du porteur de projet
 - "Projet consolidation" : 8 à 15 ans après la thèse du porteur de projet
 - "Projet émergent" : plus de 15 ans après la thèse du porteur de projet (demande pour un nouveau projet, une étude pilote ou la création d'une nouvelle équipe)

Pour les « Projets jeunes chercheurs » et « Projets consolidations » précisez votre situation (700 caractères) et joindre une lettre du directeur d'équipe, cosignée par le directeur d'unité validant la démarche initiée⁴**

Pour les « Projets émergents » précisez le caractère émergent de votre demande (700 caractères)*

- Curriculum vitae du porteur de projet* (5 000 caractères)
- Lieu d'exercice du porteur du projet *
- Directeur du laboratoire
- Responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet)
- Curriculum vitae du responsable de l'équipe (si différent du porteur du projet) (5 000 caractères)
- Personnel impliqué dans le projet* nom, prénom, statut, affiliation, participation (ETP)
- Positionnement de l'équipe dans ses laboratoires, unité et département (si pertinent) (nombre, taille et composition des équipes, etc.) (5 000 caractères)
- Positionnement du projet par rapport aux autres thématiques du laboratoire (5 000 caractères)
- Collaboration(s) avec les autres équipes participantes (si pertinent) : nom des laboratoires, adresses et noms des responsables (2 000 caractères)
- Publications de l'équipe : lister les 5 publications majeures de l'équipe au cours des 5 dernières années (en chronologie inverse, au format MEDLINE¹, nom du responsable souligné, titre développé)* (5 000 caractères).
- Joindre l'organigramme complet de l'équipe* (Fichier au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo)

5. Identification scientifique

- Classifications CSO⁶ (Common Scientific Outline) associées au projet de recherche*
- Thématiques et disciplines associées/associables au projet de recherche*
- Mots-clés*
- Localisations cancéreuses associées/associables au projet de recherche*
- Modèle(s) d'étude*
- Liste des techniques utilisées dans le projet*

⁴ Si le porteur de projet est lui-même chef d'équipe, joindre une lettre du directeur d'unité précisant le positionnement de l'équipe du porteur de projet

6. Dossier scientifique

- Problématique, hypothèse(s) et objectif(s) du projet* (7 000 caractères)
Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo et à 900 X 1500 pixels).
- Positionnement du projet dans le contexte des connaissances actuelles* (5 000 caractères)
- Description détaillée de la méthodologie et des techniques mises en œuvre* (5 000 caractères)
Si ce texte nécessite des illustrations veuillez les agréger en un seul fichier image et les télécharger comme indiqué (Fichier au format jpeg, gif ou png d'une taille inférieure à 3Mo et à 900 X 1500 pixels).
- Résultats attendus, applications potentielles, pertinence en cancérologie* (5 000 caractères)
- Références bibliographiques* (10 à 20 références maximum ; au format MEDLINE¹). Le cas échéant, noms des membres de l'équipe soulignés (5 000 caractères)
- Calendrier semestriel prévisionnel* (2 000 caractères)

7. Demande financière

- Durée demandée*
- Détaillez la demande financière (frais de fonctionnement, petit équipement, frais de mission)*

8. Autres financements

- Cette demande a-t-elle déjà été présentée à la Fondation ARC ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- Cette demande est-elle présentée également à d'autres organismes ?*
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de demande de labellisation par un organisme caritatif d'un membre d'une des équipes participant au projet, explicitez clairement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet à labelliser (700 caractères)*
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par la Fondation ARC au laboratoire et/ou à l'équipe ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
- D'autres financements (en cours) ont-ils été accordés par d'autres organismes au laboratoire et/ou à l'équipe ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.
En cas de labellisation par un organisme caritatif d'un membre d'une des équipes participant au projet, explicitez clairement ce qui distingue les 2 projets en précisant le titre du projet labellisé (700 caractères)*
- Le porteur du projet a-t-il déjà obtenu une subvention de la Fondation ARC (Subvention Fixe, Subvention Libre, Projet Fondation ARC ou Programme labellisé Fondation ARC) ? *
Si oui, indiquez le titre du projet, le nom du candidat, le montant demandé et la date.

9. Experts recusés

Vous avez la possibilité de recuser jusqu'à 3 experts

- Nom et lieu d'exercice

10. Résumé projet scientifique

- Titre du projet en français*
- Titre du projet en anglais*
- Résumé du projet de recherche (contexte et hypothèse, méthodologie, descriptif, résultats attendus, etc.)* (1 200 caractères)
- Liste des principales publications du porteur du projet au cours des 5 dernières années (restreindre si possible au domaine de la présente demande ; en chronologie inverse ; au format MEDLINE⁵, nom du porteur de projet souligné, titre développé)* (5 000 caractères)

11. Rapport d'activité (le cas échéant)

A remplir si vous avez déjà bénéficié d'un financement de la Fondation ARC (subvention fixe, subvention libre, Projet ARC ou Programme ARC) en lien avec la présente demande :

- Type de financement, montant, date et durée*
- Titre du projet en français* (200 caractères)
- Objectifs du projet* (1 300 caractères)
- Réalisation de ces objectifs* (3 000 caractères)
- Liste des publications du candidat (en chronologie inverse ; au format MEDLINE⁵, nom du responsable souligné, titre développé)* (2 000 caractères)

Téléchargement de 5 publications (chaque fichier doit être au format pdf d'une taille inférieure à 3Mo). Pour les publications sous presse, joindre obligatoirement la copie de la lettre de l'éditeur.

- Autres communications liées au projet (mémoires de Master, de Thèse, brevets, communications orales à des colloques etc.)* (500 caractères)
- Commentaires (le cas échéant) (500 caractères)

12. Fiche résumé grand public (page à remplir obligatoirement en français)

- Titre de projet publiable sur tout support de communication* (500 caractères)
- Contexte de la recherche* (2 000 caractères)
- Résumé de la recherche* (1 200 caractères)
- Enjeux en matière de cancérologie et de santé publique* (500 caractères)

13. Recherche clinique (le cas échéant)

A remplir si le projet est un projet de recherche clinique :

- Le projet est-il un projet de recherche clinique interventionnelle Si oui précisez :
 - Type d'essai* (projet de recherche translationnelle hors essai clinique / projet de recherche translationnelle associé à un essai clinique / essai clinique, y compris avec étude ancillaire associée).
 - Phase clinique*
 - L'essai clinique est-il randomisé ? *
 - L'essai clinique est-il à visée prospectif ou rétrospectif ?*
 - Visée du projet* (préventive / diagnostique / thérapeutique / pronostique / amélioration de la qualité de vie)
 - sujet du projet* (médicament(s)/immunothérapie vaccinothérapie/chirurgie / greffe / imagerie / radiothérapie / dispositif médical/recherche en soins courants/ autre : préciser)
 - Groupe d'âge de la population étudiée*
 - Etat de l'essai* (Ouvert / Clos / A venir)
- Etablissement promoteur de l'essai clinique* (Etablissement ; adresse ; représentant légal)
- Investigateur principal / coordinateur de l'essai clinique*
- Agenda de l'essai clinique
- **Les Pièces jointes** (documents à fournir, lorsque déjà disponibles)
 - *Protocole de l'essai clinique tel que soumis aux autorités compétentes (si le protocole finalisé n'est pas encore disponible, fournir la version la plus avancée possible)* (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'autorisation de l'ANSM (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'avis favorable du CPP (Comité de Protection des Personnes) (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie du formulaire d'information de consentement éclairé (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'attestation d'engagement de l'organisme promoteur (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*
 - *Copie de l'attestation d'assurance du promoteur (Fichier PDF de taille inférieure à 3 Mo)*

Validation du dossier

Validation définitive du dossier

* *Saisie obligatoire*

5 Il s'agit du format le plus couramment utilisé lors des consultations de la base de données Medline.

6 Pour Pubmed c'est le format « summary text » : **tous les auteurs, titre, journal, année, volume et pages**